



des Moulins - Ile-de-France

BULLETIN D'ADHESION OU DE READHESION
ANNEE 2011

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Commune : Code postal :
 Téléphone : Adresse E-mail :

Nom de votre moulin :
 Adresse :
 Commune : Code postal
 Téléphone : Rivière :

- Cotisation comme membre actif (pour une personne) 30 €
 (dont 3 € de cotisation reversés à la FDMF et 3,50 € de cotisation reversés à la FFAM)
 comprenant l'abonnement au Petit Journal des Moulins d'Ile-de-France (4numéros par an)

- Cotisation comme membres actifs (pour un couple) : 45 €
 Nom et prénom du conjoint

- Cotisation comme membre bienfaiteur
 (minimum de cotisation : le double de la cotisation de base)

- Don*

Réadhésion Nouvelle adhésion

Vous pouvez également vous abonner aux revues des Fédérations :

Abonnement à la revue de la Fédération Française des Associations de Sauvegarde des
 Moulins (FFAM) "Moulins de France" 4 numéros par an au tarif préférentiel de 17 €

Abonnement à la revue de la Fédération Des Moulins de France (FDMF),
 « Le Monde des Moulins » 4 numéros par an au tarif préférentiel de 20 €

Total €

**Veillez adresser votre chèque, libellé à l'ordre de : Association de Sauvegarde des Moulins-Ile-de-France,
 à l'adresse suivante : Christiane VERIN 49, rue de Châtres - 77220 – PRESLES-EN-BRIE**

Je vous remercie de soutenir notre action.

Robert HALIGON
 Président de l'ASM-IDF

Vous trouverez sur notre site Internet **moulinsidf.com** ce bulletin d'adhésion.
 N'oubliez pas de documenter votre adresse Email ci-dessus.

**PS : Compte tenu de l'application de la loi de finances, le trésorier vous adressera, pour tout don supérieur à 10 €, versé en plus de la cotisation, un reçu vous permettant de déduire votre participation de vos revenus.*